



ASSOCIATION D'ACTION SOCIALE CULTURELLE SPORTIVE ET DE LOISIRS DES PERSONNELS DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE DES YVELINES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

jeudi 29 septembre 2011 à AgroParisTech

Etaient présents :

Christine BOURGET
Emmanuelle CLAVERT
Claudie DELAGE
Sylvie DURVIS
Joëlle GUILLAUME
Sylvie GUILLOCHER-MEREL
Danièle HUET
Jean LEBOEUF
Patricia PERON
Joëlle RENOIR

Absents : Gérard Richard, Nathalie Tanguy, Françoise Offelman, Sylvie Colombel, Andrée Fabre, Lucien Castello, Lydie mazas
Invités : Hélène PETIT en tant que commissaire au compte, Laurent BOURCIER, Sandra HUGUET et Laure GUILLEMINEAU
Pouvoirs : Lydie MAZAS à Claudie DELAGE – Nathalie TANGUY à Joëlle Renoir, avec un seul pouvoir par personne comme le prévoit le règlement

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du dernier CA.
2. Point financier.
3. Présentation de la saison 2011-2012, notamment le grand voyage.
4. Préparation des élections pour le renouvellement du CA de l'ASMA 78.
5. Calendrier des prochaines réunions.
6. Questions diverses.

Joëlle RENOIR ouvre la séance à 9h 40.

1. Approbation du compte-rendu du dernier CA.

Le compte-rendu du conseil d'administration du 12 mai 2011 est approuvé.

2. Point financier.

Il reste actuellement en banque aux alentours de 13 500 €, mais il reste des chèques à encaisser (cinéma UGC, piscine Saint Cyr..).

3. Présentation de la saison 2011-2012

notamment le grand voyage.

Bilan des grandes eaux de Versailles :

65 entrées ont été achetées au lieu des 30 prévues initialement : il reste, malgré tout des personnes sur liste d'attente ainsi que les agents du CEZ qui n'avaient pas été informés de l'activité.

Il est proposé de voter la reconduction de cette activité en 2012. Vote pour à l'unanimité.

(voir aussi les fêtes vénitienes)

Coupes sportives :

Les coupes sportives ont toutes été annulées, suite à des problèmes de dates.

Le chercheur de traces : le 7 octobre 2011

Au théâtre de Saint Quentin, par manque d'inscriptions, 5 places ont été achetées au lieu des 10 prévues.

Architecture en Yvelines :

Visite prévue à l'usine PSA de Poissy un jour en semaine au mois de novembre 2011.

Noël enfants : cinéma « le chat Potté » au grand Rex

Le dimanche 27 novembre 2011

Il y a 83 inscrits pour le moment sur les 100 places réservées. Nous payerons uniquement les places dont nous aurons besoin.

En ce qui concerne les petits-enfants, il est décidé d'appliquer le prix coûtant.

Repas de fin d'année : vendredi 9 décembre 2011

A la ferme du bout des prés.

Un débat est engagé pour décider à partir de quel âge les enfants seront acceptés.

Il est proposé de supprimer la tranche indiquée sur la plaquette, des enfants de 3 à moins de 12 ans.

Vote : 6 pour – 5 contre, pour la participation des enfants de moins de 12 ans

Il sera donc demandé 20 € pour tout le monde.

1000 € d'arrhes ont déjà été versées. La plaquette va être finalisée pour être diffusée rapidement. La date limite d'inscription sera fixée au 4 novembre 2011.

Joëlle doit se renseigner auprès du restaurant pour savoir jusqu'à quel nombre minimum la salle particulière nous est gardée.

Casse-noisette : dimanche 18 décembre 2011 à 16 heures.

Il y a 51 inscriptions pour 30 places réservées. Patricia se renseigne pour savoir s'il est possible d'avoir des places supplémentaires, mais le spectacle est très prisé.

La flûte enchantée : samedi 21 janvier 2012.

La maison qui chante :

Théâtre Farben : Saint Quentin en Yvelines le 9 mars 2012 à 20h30.

Théâtre de Sartrouville : Jean Leboeuf va s'occuper des réservations.

2 Spectacles sont retenus : la comédie des erreurs le 2 juin 2012 ainsi que le comte de Bouderbala le 16 mars 2012.

Théâtre d'Epervon :

2 spectacles sont retenus : les ballets de Sibérie en mars 2012 et à deux lits du délit.

Voyage à Prague : du vendredi 30 mars au dimanche 1er avril 2012.

Joëlle calcule l'acompte que nous devons verser : Le budget ne permet pas ce voyage même s'il avait été acté.

Conte musical au pays des arbres :

Spectacle pour enfants.

Château de Breteuil : dimanche en avril 2012

Maison d'Elsa TRIOLET : Saint Arnoult en Yvelines avril 2012.

Passages couverts dans Paris : samedi 14 avril 2012.

Futuroscope : juin 2012

Emmanuelle se charge d'organiser l'activité.

Randonnée dans le parc national de la Vanoise : 4 jours en juillet 2012

Au prochain Conseil d'administration, Jean doit présenter le séjour avec un programme chiffré.

Billetterie :

Karting à Maurepas : reste une cinquantaine d'entrées.

La CA décide de l'intégrer à la billetterie à 6€30 au lieu de 9€, avec 30% de réduction comme pour toute la billetterie.

Cinéma de Rambouillet : 50 billets ont été vendus. Voir éventuellement pour en racheter 25 en fonction de la date de validité.

Bande de ciné : refaire de la publicité.

Piscine de Saint Cyr : racheter 50 entrées.

Piscine de St Germain : Racheter 50 entrées

4. Préparation des élections pour le renouvellement du CA de l'ASMA78.

La consultation générale des personnels est fixée au 20 octobre 2011.

Joëlle doit envoyer au ministère, la liste des retraités qui se sont manifestés auprès des correspondants, pour faire partie de l'ASMA78.

En vue des élections ASMA, Patricia doit transmettre un mail à tous les membres du CA pour savoir qui souhaite se représenter.

5. Calendrier des prochaines réunions.

Réunion de bureau : mardi 18 octobre 2011 si nécessaire à Fontenay DDPP

Sinon le 15 novembre 2011 à Saint Germain en Laye.

Conseil d'administration : date à fixer ultérieurement en fonction des élections.

6. Questions diverses.

Les correspondants doivent, dans la mesure du possible, s'assurer que les enfants inscrits ont bien l'âge requis lors des inscriptions.

Faire un mail général d'information pour rappeler aux futurs retraités de s'inscrire auprès de leur correspondant ASMA s'ils veulent continuer à faire partie de l'ASMA78.

Le conseil d'administration est suspendu pour le déjeuner à 11h30 et reprend avec un effectif plus réduit à 13 heures.

Hélène PETIT, notre commissaire au compte, demande que nous lui fassions parvenir le bilan financier, les statuts et les compte-rendu du conseil d'administration de l'année passée.

Après un nouveau calcul, Joëlle se rend compte que le chiffre d'acompte pour le voyage à Prague qu'elle avait annoncé est erroné. Finalement, il ne faudrait verser que 8 250€, le chiffre annoncé au paravent était les 70% et non pas les 30%.

Notre commissaire aux comptes nous déconseille ce voyage pour 2012, car nous n'avons aucune assurance que les subventions seront reconduites.

Joëlle RENOIR, Présidente clôturé la séance à 14h45.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION